

### **Le Guiriec (Le Guyriec)** (famille disparue au cours du XV<sup>e</sup> siècle)

Les Le Guiriec sont une famille implantée à Saint-Molf. L'un d'entre eux, Yves, est chanoine de la collégiale Saint-Aubin de Guérande, engagé dans des offices financiers (receveur du chapitre), il participe à la mise en valeur du bassin salicole de Saint-Molf/Mesquer.

Le 4 novembre 1395, est cité Guillaume Le Guiriec (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 148). Guillaume Le Guiriec et sa femme figurent dans le rentier du domaine ducal de Guérande, rédigé en 1452, qui prend en compte des informations antérieures – mais dont les dates ne sont pas précisées (*ibid.*, B 1489 A)] f° 118 v°, 123 ; *ibid.*, B 1493, f° 115 v°.).

Maître Yves Le Guiriec est l'un des procureurs de la confrérie Saint-Nicolas de Guérande de mai 1458 à mai 1459 (Arch. presbytère Guérande, registres de la confrérie Saint-Nicolas, vol. I, f° 22 v°). Il est chanoine de la collégiale de Guérande et mentionné à ce titre le 3 décembre 1461 (Arch. dép. Loire-Atlantique, G 301) et le 14 février 1472 lors de la querelle qui oppose le duc à l'évêque de Nantes (*ibid.*, E 75/5, procès-verbal ; E 75/8, protestation du chapitre en latin ; B 121, f° 190 v°-194 ; MORICE, *op. cit.*, t. III, 234-238.).

Il est cité, le 3 décembre 1461, comme ayant été receveur du chapitre de la collégiale Saint-Aubin de Guérande « pour l'an passé » (Arch. dép. Loire-Atlantique, G 301) et, également en cette fonction, le 29 août 1474 (*ibid.*, G 301). Il est engagé dans la mise en valeur de « baules » à Saint-Molf. Dans un minu présenté le 31 juillet 1480, à la seigneurie de Quilfistre, sont mentionnées les salines « edifiees » par maître Yves Le Guiriec, décédé le 10 décembre 1479. Elles semblent être celles que Riou de Rosmadec, seigneur de Quilfistre, déclare tenir en indivis avec les héritiers d'Yves Le Guiriec, et comprenant 600 œillets et dont la propriété est partagée par moitié entre eux (*ibid.*, B 1481).

Le 13 août 1474, Jean Le Guiriec et Rio du Dreseuc vendent à Catherine Le Borléon veuve d'Olivier Le Moël, 7 œillets venus de la succession de Perrine du Dreseuc (*ibid.*, E 1228/2). Il se retrouve le 31 juillet 1480 (*ibid.*, B 1481).

Il est tentant de les rapprocher des Du Guiric que l'on rencontre installés à Saint-Molf.

Le 28 février 1427 (n.st.) lors de la réformation de la noblesse de la paroisse de Saint-Molf, est enregistré Guillaume du Guyric. Il se prétend noble et signale que son fils a été, en armes, du « derroin voyage ». Affirmations que contestent les paroissiens de Saint-Molf qui

entendent les voir contribuer. L'intervention d'Éon Denisot, qui les cognoist », est décisive en attestant qu'ils sont « gentilshommes » (LAIGUE, Arch. dép. Morbihan, 9 J 6, Saint-Molf et site « Archives remarquables »).

Alain GALLICE

GALLICE Alain, « Le Guiriec (Le Guyriec) », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2024